



PCO 67

**Plateforme de Coordination et
d'Orientatation du Bas-Rhin**

A qui s'adresse la PCO ?

La Plateforme de Coordination et d'Orientation du Bas-Rhin est destinée **aux enfants de moins de 7 ans, présentant une suspicion de Trouble du Neurodéveloppement (TND)**.

Ce dispositif vise les enfants en début de parcours :

- Sans diagnostic précis
- sans prise en charge régulière et ancienne en structure de soins type CAMSP, CMP, CMPP,...
- sans notification MDPH précisant une orientation en établissement ou service médico-social (IME, SESSAD, IEM...)



La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) du Bas-Rhin est gérée par l'association Apedi Alsace en co-portage avec le service de pédopsychiatrie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Elle a pour objet :

- **La mise en place et la coordination d'un parcours.**
- **L'accompagnement précoce**
- **Le diagnostic** (fonctionnel, nosographique et étiologique autant que possible)

La plateforme fonctionne sur sollicitation médicale uniquement :

- **Le médecin de ligne 1** complète obligatoirement le formulaire National d'adressage.
- **Les médecins des lignes 2/3** nous sollicitent par courrier et transmettent les bilans déjà effectués.
- **Un questionnaire famille** est demandé en complément de l'adressage médical.

L'ensemble des documents sont disponible sur le site de l'Apedi :

<https://www.apedi-alsace.fr/etablisements-services/petite-enfance/pco/>

Durée du parcours ?

1 an.

Des prolongations sont possibles dans certaines situations.

Que sont les troubles du neurodéveloppement ?

Le DSM-5 définit les TND comme un défaut de développement d'une ou plusieurs compétences attendues lors du développement de l'enfant, qu'il soit cognitif, psychomoteur ou affectif.

Les TND comportent :

- Le trouble du développement intellectuel,
- Les troubles de la communication,
- Le trouble du spectre de l'autisme,
- Le TDA/H (*trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité*)
- Les troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...),
- Les troubles moteurs et les autres TND.

Missions de la Plateforme de Coordination et d'Orientation du Bas-Rhin

Prescription de bilans
et de suivis dans le
cadre du parcours
assurés par des
professionnels
libéraux après
conventionnement
avec la PCO.



Définition d'un parcours de
soins coordonnés en lien
avec le médecin adresseur.

Sollicitation des
professionnels adaptés aux
besoins après validation du
parcours.



Contractualisation
avec les
professionnels
psychologues,
neuropsychologues,
psychomotriciens et
ergothérapeutes en
libéral.



Aide à la
constitution
du dossier
MDPH en
soutien des
familles qui le
souhaitent.



Travail en réseau.



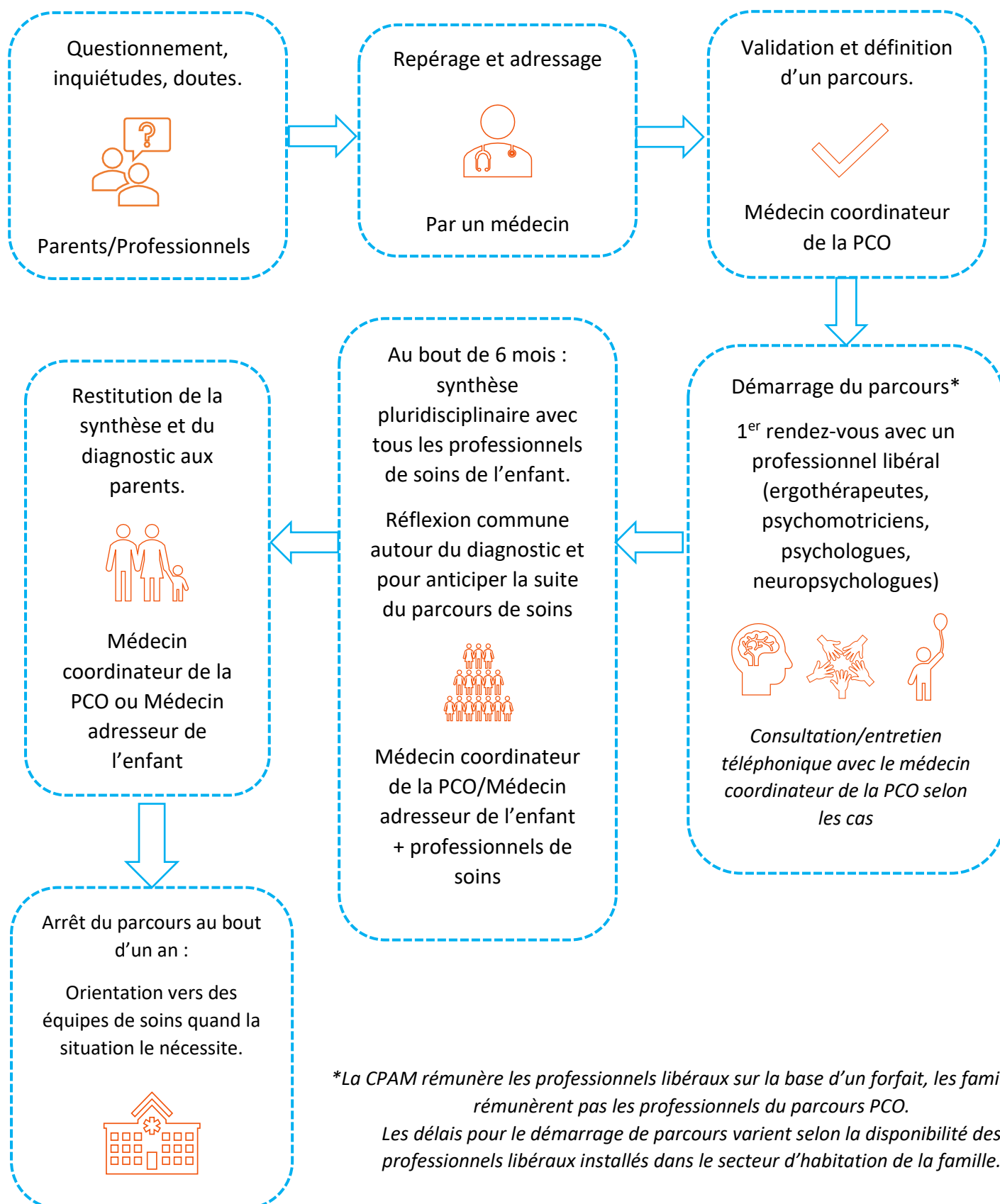
Assurer auprès des
partenaires une
fonction ressource
et d'information.

Pour les enfants ne pouvant bénéficier d'un
parcours PCO,

Orientation :

- Vers des structures adaptées aux besoins
de l'enfant.
- Vers le service de la ligne 3 pour les
situations complexes.
- Vers les indications de soins en libéral si la
situation le permet.

Parcours du patient



**La CPAM rémunère les professionnels libéraux sur la base d'un forfait, les familles ne rémunèrent pas les professionnels du parcours PCO.
Les délais pour le démarrage de parcours varient selon la disponibilité des professionnels libéraux installés dans le secteur d'habitation de la famille.*

Le réseau de partenaires

Ligne 1 :

- Médecins généralistes,
- pédiatres libéraux,
- médecins de PMI,
- médecins de crèche,
- médecins de l'Education Nationale.

Ligne 2 :

- EPDA 3, 4 et 5 (*équipe pluridisciplinaire de diagnostic autisme*)
- CAMSP, CMP, CMPP
- Pédiatres, neuropédiatres, pédopsychiatres libéraux et hospitaliers.

Ligne 3 :

- Services de neuropédiatrie et de génétique des HUS
- CRTLA (*Centre Référent des Troubles du Langage et des Apprentissages*),
- AETA (*Antenne d'Evaluation des Troubles des Apprentissages*)
- Unité de Soins Précoces du Service de Pédopsychiatrie des HUS,
- CRA.

Qui sommes-nous ?



Dr Stéphanie SCHNEIDER
Pédopsychiatre, Médecin Coordonnateur
1 ETP



Dr Camille MARTEAU
Neuropédiatre
0.1 ETP



Aurélie ROSENKRAENZER
Psychologue
0.1 ETP



Nathalie BECHARD
Coordinatrice
1 ETP



Célia LAAS
Secrétaire
1 ETP

Où sommes-nous ?

Dans les locaux du CAMSP APEDI Pierre Burgun



Tram B - Arrêt « Rives de l'Aar »



Bus 50 - Arrêt « Square du Château »



Le secrétariat est joignable aux horaires suivants :

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u> VENDREDI</u>
08h00 – 12h30	08h00 – 12h30	08h00 – 12h30	08h00 – 12h30	08h00 – 12h30
13h00- 16h30	13h00- 16h30	13h00- 16h30	13h00- 16h30	13h00- 15h00



Contacts :

PCO 67

Plateforme de Coordination et d'Orientation du Bas-Rhin

33 rue du Barrage
67300 Schiltigheim

☎ 03 88 81 51 97

✉ pco67.0-6@apedi-alsace.fr